Image not found or type unknown

Achat avec modification envisagée

Par **Lessart**, le **02/01/2018** à **18:51**

Bonjour,
mon épouse et moi avons acheté une maison pour laquelle nous avions envisagé lors de la visite des travaux.
En effet, la salle de bain étant petite et en très mauvais état nous souhaitons l'agrandir. La conséquence en est la suppression d'une chambre. Pour recréer une chambre, lors de la visite, l'agent immobilier nous a suggéré de modifier le garage pour en faire une suite parentale.
Nous avons déposé une demande de travaux en ce sens qui a été refusée au motif que le PLU n'autorise que des annexes en limite de propriété. Ma question est : y-a-t-il eu "faute" de l'agent immobilier sur ce sujet ? sachant que sans cette possibilité d'aménagement nous n'aurions pas acheté cette maison.
Merci de votre réponse.

Par **youris**, le **02/01/2018** à **20:36**

Bonjour,
je suppose que cette suggestion de l'agent immobilier n'a pas fait l'objet d'un écrit, une suggestion n'est pas une affirmation que cela était possible au regard du PLU local.
un agent immobilier est plus un commercial qu'un juriste spécialisé en droit de l'urbanisme, il me semble difficile qu'un agent immobilier puisse connaître tous les PLU des communes sur lesquelles il travaille même si l'agent immobilier aurait du entourer sa suggestion de précautions quant à la possibilité juridique de sa suggestion.
avant d'acheter, il est toujours conseillé d'aller faire un tour à la mairie.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés